



Département de Seine et Marne
Commune de **JOUY LE CHATEL**

PLAN
LOCAL
d'**U**RBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE
LE BOURG 1/2000^e **2.1**

Arrêté par délibération du conseil municipal en date du :



Limites communales
--- Limites de zones
Emplacements réservés

Orientations d'Aménagement et de Programmation
Secteurs soumis à CAP
Changement de destination
Eléments concernés (L.151-11)
L.151-10 code de l'urbanisme
Démolition préalable à tout changement de destination

Eléments de protection
Espaces Boisés Classés (L.113-1)
Lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha
Eléments naturels à protéger (L.151-23)
Vergers protégés
Jardins protégés
Mares à préserver
Unités fonctionnelles des zones humides prioritaires
Cours écopour à préserver (source : SIAGE)

Eléments bâtis à préserver (L.151-19)
Murs à protéger
Eléments protégés

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de
1	Liaison piétonne à créer	La commune	923
2	Liaison piétonne à créer	La commune	232
3	Empile voisie	La commune	790
4	Liaison piétonne à créer	La commune	384
5	Nouvelle station d'épuration	La commune	2912

